

des Princes &c. Mars 1739. 175

Sans langie, sans discours j'accorde & je refuse ;  
Triste, joyeux, mourant, vis, doux & furieux ,  
Je permets, je défends, j'autorise & j'accuse ;  
Et j'écris tout d'un coup la colere des Cieux.

Soumise à la raison, je la forme & l'instruis ;  
Je fais voir les plaisirs, je fais voir les ennuis ,  
Je produis dans mon Ciel mille perles liquides ;  
Rien ne peut être égal à mon activité ;  
Je devance aisément les traits les plus rapides ,  
Et roulans je fais mieux remarquer ma beauté.

J'ai dans mon voisinage une agréable sœur ,  
Qui me ressemble en âge, en graces, en douceur ,  
Son Amant est le mien, nous avons mêmes armes ,  
Sa puissance est partout égale à mon pouvoir ;  
Pour les mêmes desseins nous accordons nos charmes :  
Mais par un sort cruel nous ne nous saurions voir.

V. L'Academie Françoisé délivrera le 25. du mois d'Août prochain, fête de St. Louis, le prix d'Eloquence fondé par Mr. de Balzac, & elle propose pour sujet: *Que la douceur est une vertu qui a sa recompense dès ce monde, conformément à ces paroles de l'Écriture sainte: Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.* Le même jour elle donnera le prix de Poésie fondé par le feu Evêque de Noyon, dont le sujet sera, *le Progrès de l'Eloquence sous le Regne de Louis le Grand.*

VI. Mts. les Prévôt des Marchands & Echevins de Paris viennent de faire graver un magnifique plan de cette grande Ville sur vingt feuilles, qui étant jointes ensemble ne forment qu'une seule Carte. On y voit en perspective toutes les Eglises, les Collèges, les Couvents, les Hôtels, & même jusques aux Maisons des particuliers.